

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# Impactée par la crise énergétique, l'amidonnerie française fait face

Alors que l'année 2021 a permis à l'amidonnerie française de renouer avec la croissance, les entreprises membres de l'USIPA s'inquiètent de la flambée des cours de l'énergie qui font croître leurs coûts de production à un rythme inédit. Le secteur a saisi les pouvoirs publics afin que soit tenu compte dans les projets de rationnements énergétiques du caractère essentiel de sa production. Il demande aussi une révision du schéma d'aides européennes.

#### Chiffres 2021: Retour à la croissance, dans un contexte inflationniste

Paris, le 29 septembre 2022 : « Après une année marquée par un recul (-6%) lié aux conséquences de la pandémie de Covid\_19, l'amidonnerie française a su rebondir et renouer avec la croissance. En 2021, son chiffre d'affaires s'établit à 3,2 milliards d'euros, en progression de +9,2% par rapport à 2020. Elle conforte ainsi son rôle de leader du secteur en Europe et sa forte contribution à la balance commerciale française : 73% de sa production a été exportée » explique Claude RISAC, le président de l'USIPA.

En 2021, 500 000 tonnes supplémentaires de matières premières agricoles (blé, maïs, pommes de terre féculières et pois) ont été transformées par rapport à 2020, ce qui porte le total annuel à 6,5 millions de tonnes. 97% de ces cultures sont issues de champs français ; les coproduits de l'amidonnerie sont également valorisés en nutrition animale, ce qui place la profession comme un des tout premier partenaire de la ferme France.

La répartition des débouchés des produits amidonniers est comparable aux années précédentes : 54% vers les industries alimentaires (boulangerie, nutrition infantile, pâtisserie, charcuterie, ...), 46% vers les industries non alimentaires. On constate une nette progression (+ 4 points) des usages par les industries pharmaceutique et chimique. L'amidon est en effet largement utilisé comme excipient dans nombre de médicaments et le dextrose, un de ses dérivés, est indispensable dans les hôpitaux en soins post-opératoires.

Le conflit russo-ukrainien, et ses conséquences sur le prix des matières premières agricoles et sur ceux du gaz, crée toutefois des difficultés croissantes pour cette industrie intensive en énergie. Les prix ont atteint un niveau tel qu'ils génèrent des risques majeurs pour la compétitivité de l'activité alors même qu'un ralentissement économique se profile.

#### Un secteur « essentiel aux besoins de la Nation »

Alors que des plans de rationnement sont en construction, l'amidonnerie française, fournisseur indispensable des secteurs alimentaires et de la santé en France et en Europe, demande à être exemptée. « Ces dernières années, l'amidonnerie française a déjà largement optimisé l'efficacité énergétique de ses usines. Le moindre rationnement signifierait donc une baisse symétrique de notre production. Or nous fonctionnons, comme nos clients, en flux tendus : quelques jours de rationnement de la production signifieraient très rapidement des pénuries en cascade chez nos clients de l'alimentaire ou de la santé. C'est pourquoi nous demandons, comme le cadre européen le prévoit, que nos activités soient considérées comme « essentielles aux besoins de la Nation », et donc exemptées de telles mesures. »



## Prendre ses responsabilités vis-à-vis des appels à la sobriété énergétique

Dans le même temps, la profession s'adapte à la situation présente et met en place des plans de sobriété. « Si l'appel des pouvoirs publics pour travailler à la sobriété de nos consommations est sans doute un utile rappel, les entreprises du secteur étaient déjà engagées avec succès dans une démarche volontariste. Elles continueront à prendre leur part dans les actions de sobriété énergétique auxquelles nous sommes collectivement appelés » explique Claude RISAC.

### Adapter le régime d'aide et le prolonger en 2023

Le dispositif d'aides d'Etat autorisé par Bruxelles, destiné à atténuer cette pression inflationniste pour les entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité, a été mal profilé et n'a donc pas bénéficié à celles qui sont les plus exposées. Les amidonniers demandent son prolongement sur 2023, la révision des critères d'éligibilité et la prise en compte de son statut de « secteur particulièrement affecté ».

### La transition écologique, ardente obligation

Malgré la conjoncture, et les tensions qu'elle fait peser sur des choix de production et d'investissements, la profession amidonnière poursuit ses projets de plus long terme. En 2022 elle a finalisé sa feuille de route sectorielle de décarbonation. Elle s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de -35% entre 2015 et 2030. Un objectif ambitieux qu'elle a pour l'heure réussi à tenir : entre 2015 et 2020 ses émissions de GES ont baissé de -12%, soit 168 000 tonnes de rejets de CO<sub>2</sub> évités. Mais cet objectif suppose que la profession sauvegarde sa compétitivité afin de pouvoir financer les investissements nécessaires à sa transition écologique.

Elle continuera par ailleurs à mettre l'accent sur des productions à valeur ajoutée qui lui permettent une différenciation concurrentielle reconnue dans le monde.

### **RELATIONS PRESSE: CONTACTEZ L'AGENCE RESSOURCES DE LA NATURE**

Fadela BENABADJI 01 85 09 83 70 // 06 11 34 22 39 fbenabadji@agence-rdn.com Laurence PLANQUETTE
01 85 09 83 76 // 06 26 03 49 03
lplanquette@agence-rdn.com

#### A propos de l'USIPA

L'USIPA (Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés) réunit l'ensemble des amidonniers, féculiers et fabricants de caramels ingrédients implantés en France. Activité ancrée de longue date sur le territoire français, l'activité amidonnière consiste à extraire et séparer les constituants du blé, du maïs, de la pomme de terre et du pois protéagineux : amidon, protéines, fibres et huile. Plus de 700 références produits sont ainsi proposées en alimentation humaine, en nutrition animale et pour des applications industrielles (Pharmacie, emballage, papeterie, ...). 1<sup>er</sup> producteur européen, l'amidonnerie française représente environ 16 000 emplois directs et indirects sur 10 sites industriels.

www.usipa.fr



